



La direction d'entreprise

Créer sa micro-entreprise

Objectifs pédagogiques

- Connaître le fonctionnement de la micro-entreprise (fiscal et social)
- Être capable d'enregistrer sa micro-entreprise en respectant les exigences fiscales et sociales
- Valider le choix de la micro-entreprise
- Mettre en place une organisation administrative et comptable

Public

Créateurs et repreneurs d'entreprise
Nombre de participants : groupe de 4 à 8 personnes maximum.

Prérequis

Avoir un projet de création ou de reprise d'entreprise.

Équipe pédagogique

Intervenant professionnel expert en création d'entreprise, expert dans son domaine depuis plus de 10 ans.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Formation en présentiel, en face à face formateur,
- 5 heures de formation collective
- 2 heures de formation individuelle avec un expert CCI

Positionnement du stagiaire et individualisation du parcours de formation

Entretien de positionnement avec le conseiller formation et /ou le formateur expert.

Suivi et évaluation de la formation

Feuilles d'émargement, évaluation des acquis grâce à un QCM ou un quiz en cours de formation et questionnaires de satisfaction à chaud et à froid (à 6 mois)

Sanction de la formation

Attestation de fin de formation mentionnant le résultat des acquis

Durée

1 jour soit 7 heures de formation collective,

Dates

Nous consulter

Horaires

08h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00

Lieu

B2M, centre de formation de la CCI de Montauban.

Tarif

233,34 € HT soit 280 € TTC/personne

Modalité d'accès

Demande d'informations par mail, téléphone, site internet B2M, visite au centre de formation.

Délais d'accès

Dépendant du type de formation INTER (dates fixées) ou INTRA (dates à établir), dans le cadre CPF, dans le respect des CGU.

Accessibilité

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Nous consulter.

Les atouts de la formation

Échanges

Enrichissement dans le groupe grâce aux différents participants

Comprendre les principes de la micro-entreprise

- Pour qui ?
- Pour quelles activités ?
- Les aspects réglementaires
- Les spécificités du régime
- Les conditions pour bénéficier du régime

Le régime social

- Les cotisations
- Les prestations retraite
- Les exonérations
- Le paiement des cotisations

Le régime fiscal

- Le prélèvement libératoire
- Le non-assujettissement à la TVA
- Les taxes (CFE...)

L'inscription et le démarrage de mon activité

- Indicateurs d'activité
- Le rôle du CFE et les différents CFE
- Les documents obligatoires et obligations comptables
- La sortie du régime (développement de l'activité et évolution des seuils)
- Les aides (demande ACRE)
- La réglementation - Modèles devis et factures
- Numérique

Ces actions sont réalisées dans le cadre d'un parcours suivi par le créateur ou le repreneur d'entreprise comprenant, outre des séquences de formation, le positionnement pédagogique, l'évaluation et l'accompagnement de la personne qui suit la formation et permettant d'adapter le programme et les modalités de déroulement de la formation. Elles sont mises en œuvre par le réseau des CCI en Occitanie.